



## Engagement armée après congé reconversion

Par **togae**, le **11/07/2010** à **09:24**

Bonjour,

j'ai obtenu en 2007 un congé de reconversion de 6 mois pour partir du service de santé des armées. A ce jour je souhaite signer un contrat d'engagement dans le même service.

Cependant étant parti avec un congé de reconversion la chose semble compromise. Y a t il possibilité de revenir dans le service de santé des armées?

y a t il moyen de trouver un arrangement pour avoir l'autorisation de déposer mon dossier afin qu'il puisse être accepté ?

Merci de votre retour, cordialement.